

# Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le lundi  
1<sup>er</sup> mars 2021 à 20h00 à huis clos par téléphone-conférence.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Daigneault	Maire
Monsieur Patrice Dubé	Conseiller siège 1
Monsieur Réjean Albert	Conseiller siège 2
Monsieur Fernand Albert	Conseiller siège 3
Madame Carole Viel	Conseiller siège 4
Madame Marguerite Albert	Conseiller siège 5
Madame Armelle Kermarrec	Conseiller siège 6

Madame Claudine Castonguay Directrice générale

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Pierre Daigneault, maire souhaite la bienvenue, constate le quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### Réso 2021-16

Il est proposé par Carole Viel et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le point « affaires nouvelles » ouvert.

**ADOPTÉE**

## 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2021

### Réso 2021-17

Il est proposé par Armelle Kermarrec, et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2021 tel que présenté.

**ADOPTÉE**

## 4. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS

### Réso 2021-18

Il est proposé par Réjean Albert, appuyé et résolu unanimement d'accepter la liste des comptes à payer totalisant 66 598.34\$.

Je certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses précitées et autorisées par le conseil municipal.

Claudine Castonguay Dir. Gén.

**ADOPTÉE**

## 5. AFFAIRES MUNICIPALES

### a) **Renouvellement bail BNE**

#### Réso 2021-19

Sur une proposition de Fernand Albert et résolu à l'unanimité de renouveler les baux (BNE) # 44367 pour conserver le droit d'exploiter le site, un montant de 299.00\$ pour l'année 2021, faire parvenir le chèque à la MRC du Témiscouata.

**ADOPTÉE**

### b) **Abat-poussière**

#### Réso 2021-20

La municipalité a reçu trois offres pour l'abat poussière 35% en liquide.

**Les entreprises Bourget : 0.4699 pour 28000l. total 13157.20 \$ plus taxes**

**Icecat : 0.315 pour 28000L total 8820.\$ plus taxes**

**Lamontagne 0.35 pour 28000l total 9800.\$ plus taxes**

Il est proposé par Fernand Albert et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre Les aménagements Lamontagne inc. au prix de 0.35/litres \$ pour aider à l'achat local. On demande si possible de faire l'épandage dans la semaine du 24 juin 2021.

**ADOPTÉE**

### c) **Demande d'aide financière PPA-CE (député) pour l'entretien du réseau routier local**

#### Réso 2021-21

**PPA-CE (programme amélioration au réseau routier municipal)**

ATTENDU que la Municipalité de Lejeune doit effectuer des travaux urgents dans les rangs.

ATTENDU que dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal une demande peut être faite,

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité, que la Municipalité demande une subvention au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal au député monsieur Denis Tardif.

Description des travaux : rechargement de gravier et reprofilage de fossé dans le rang 2, côté de la tour,

Le montant demandé est de 20.000\$

**ADOPTÉE**

**Réso 2021-22**

**d) Renouvellement avec Québec Municipal**

Il est proposé par Carole Viel et résolu à l'unanimité de ne pas s'abonner à Québec Municipal cette année.

**ADOPTÉE**

**e) APPUI ENVERS LA CAMPAGNE VERS DES COLLECTIVITÉS DURABLES**

**Réso 2021-23**

**Attendu que** les populations sous-bancarisées et non bancarisées ont un urgent besoin d'avoir accès à des services bancaires, car des milliers de villages et de municipalités rurales n'ont aucune succursale bancaire et plus de 900 municipalités ont exprimé leur appui pour la mise en place d'une banque postale;

**Attendu que,** au Canada, des milliers de personnes n'ont pas accès à Internet haute vitesse, et que le gouvernement fédéral promet depuis longtemps d'intervenir afin de leur donner accès à un service à large bande;

**Attendu que** des mesures doivent être prises sans délai pour mettre en place un solide réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques;

**Attendu que,** pour atteindre les cibles de 2050 en matière de neutralité carbone, Postes Canada doit fortement accélérer l'électrification de son parc de véhicules;

**Attendu que** les bureaux de poste, dont le réseau couvre l'ensemble du pays, sont en mesure de fournir une vaste gamme de services à la manière de carrefours communautaires;

**Attendu que** les facteurs et factrices de Postes Canada, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, sont en mesure de fournir un service de vigilance auprès des personnes vulnérables afin qu'elles puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible;

**Attendu que** Postes Canada est tenue de faire sa part pour mettre en place une relance après-pandémie qui soit juste;

**Attendu que** le rapport intitulé *la voie à suivre pour Postes Canada*, déposé dans le cadre de l'examen du service postal public, mené en 2016 par le gouvernement fédéral, recommande que Postes Canada diversifie ses services et qu'elle les adapte aux besoins de la population, qui sont en constante évolution;

**Attendu que** le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), grâce à sa campagne *Vers des collectivités durables*, propose une vision du service postal à l'ère numérique et post-carbone qui apporte des solutions à ces besoins, et bien davantage;

**Qu'il soit résolu par Armelle Kermarrec que la municipalité de Lejeune** appuie la campagne *Vers des collectivités durables* et écrive à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, l'honorable Anita Anand, pour lui faire part des raisons qui justifient son appui et y joigne une copie de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

## **6. Correspondances et invitations**

### **a) Feu vert des pompiers**

Le gouvernement du Québec annonce aujourd'hui d'édiction du Règlement sur le feu vert clignotant. Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> avril 2021, le Code de la sécurité routière permettra à un pompier, répondant à l'appel d'urgence d'un service de sécurité incendie, d'utiliser ce type de feu sur un véhicule autre qu'un véhicule d'urgence. On en discute avec les pompiers à savoir s'il est essentiel d'avoir cet équipement. Une formation de 3 h30 est obligatoire. La formation sera accessible via le site Internet de L'ENPQ. Elle portera principalement sur l'importance du respect du Code de la sécurité routière (CSR), la gestion de la conduite avec un feu vert clignotant en fonction et son installation sécuritaire dans l'habitacle du véhicule. Au terme de cette formation, une attestation sera délivrée au pompier. Des frais seront exigés pour suivre cette formation.

### **b) Pas augmentation pour loyer pendant l'urgence de la Covid-19 Information :**

Il y a un gel des loyers en 2021 en raison de la pandémie du COVID. Votre propriétaire ne peut pas du tout augmenter votre loyer du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021. En effet, le gouvernement a annoncé que le taux légal d'augmentation des loyers pour l'année 2021 sera de zéro pour cent.

### **c) Mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux**

Information :

Pour une 15<sup>e</sup> année, l'Association pulmonaire du Québec (APQ), en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), organise la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux.

Le maire Pierre Daigneault en fait un résumé.

## **7. DEMANDE DE DONNS**

### **a) Journées de la persévérance scolaire 2021**

#### **Réso 2021-24**

**CONSIDÉRANT QUE** la région du Bas-Saint-Laurent a choisi de placer la persévérance scolaire parmi les quatre priorités régionales de COSMOSS afin de mobiliser autour de cette question l'ensemble des partenaires du territoire et puisque cette problématique est intimement liée à d'autres enjeux, dont l'image de notre territoire, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, le développement social, la santé publique et la lutte à la pauvreté ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec fait face à une crise sans précédent due à la pandémie de COVID-19 et que les impacts sur le bien-être et la

motivation des élèves et des étudiants sont nombreux, fragilisant ainsi leur persévérance scolaire et leur réussite éducative ;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré le fait que le Bas-Saint-Laurent se positionne avec les meilleurs taux de diplomation et de décrochage scolaire du Québec, ce sont 81 % des élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une qualification après 7 ans au secondaire. Il s'agit de 76,6 % des garçons et 85,5 % des filles. Il reste donc du travail à faire pour atteindre, d'ici 2030 la cible de 90 % établie par le gouvernement dans la politique sur la réussite éducative ;

**CONSIDÉRANT QUE** la prévention du décrochage scolaire ne concerne pas exclusivement le monde scolaire, mais constitue bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement dès la petite enfance et jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Bas-Saint-Laurent a développé, par le biais de la Démarche COSMOSS, une culture d'engagement considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force de collaboration est reconnue à l'échelle provinciale ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Démarche COSMOSS organise *Les Journées de la persévérance scolaire* et que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation locale et régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'activités dans les différentes communautés des huit MRC de la région ;

**IL EST PROPOSÉ par Patrice Dubé, ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

- De déclarer la 3<sup>e</sup> semaine de février comme étant *Les Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité ;
- D'appuyer les efforts des partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés ;
- De profiter de cette semaine des Journées de la persévérance scolaire pour prendre un moment afin de souligner la formidable adaptation dont nos jeunes ont fait preuve et juste à temps pour se motiver pour le reste de l'année.

**ADOPTÉE**

**Réso 2021-25**

**b) Hommage aux bénévoles (infodimanche)**

ATTENDU QUE chaque année le Journal l'Info-Dimanche publie une section spéciale dans l'édition de Pâques,

ATTENDU QUE cette section comprend l'horaire des messes de Pâques et un hommage à un bénévole des municipalités,

ATTENDU QUE cette année la municipalité a désigné Madame Jeannette Mailloux et madame Lynda Caron comme bénévoles,

Il est proposé par Patrice Dubé et résolu unanimement,

Que la municipalité accepte de faire la publication du bénévole au montant de 105 \$ format 1/32 de page, avant taxes.

**ADOPTÉE**

**8. AFFAIRES NOUVELLES**

**DSG**

Armelle nous informe qu'une demande de projet a été faite à la caisse Desjardins et une autre demande se prépare pour le projet structurant. Pierre l'informe que le conseil est ouvert à de nouvelles demandes, mais que les projets devront durer dans le temps et faire de bon projet. Soumettre les projets à la municipalité avant pour être informé de leurs intentions.

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question reçue

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Réso 2021-26**

La conseillère Carole Viel propose la levée de la séance à 20 h 17.

-----  
**Pierre Daigneault**  
**Maire**

-----  
**Claudine Castonguay**  
**Directrice générale**

**Je, Pierre Daigneault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**